

PLU du Cellier : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 8 décembre 2025

Le document d'urbanisme en vigueur au Cellier (Loire-Atlantique) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 4 novembre 2025. Il délimite 314 zones, dont 50 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 8 décembre 2025.

- Le PLU du Cellier s'applique dans sa version du 4 novembre 2025 ; nous publions 16 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 314 zones : 50 urbaines (U), 6 à urbaniser (AU), 213 agricoles (A) et 45 naturelles (N).
- Sur les 199 communes de la Loire-Atlantique dont nous publions le document, Le Cellier occupe le rang 10 par le nombre de zones délimitées : 231 zones de plus que la médiane du département (83 zones).
- 392 autorisations d'urbanisme ont été délivrées au Cellier depuis 2013, pour 320 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	314 zones
Zones urbaines (U)	50 zones
Zones à urbaniser (AU)	6 zones
Zones agricoles (A)	213 zones
Zones naturelles (N)	45 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	LE CELLIER
Version du	4 novembre 2025
Partition GPU	DU_44028
Règlement officiel (PDF)	https://data.geoport.fr/annexes/gpu/documents/DU_44028/7e08f776900ceed62faf4cb7353863f0/44028_reglement_20251104.pdf
Règles extraites	16 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques au Cellier

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle reconnu
Phénomène naturel	Inondations et coulées de boue
Publié au Journal officiel le	4 mars 2026
Déclaration du sinistre à l'assureur, au plus tard le	3 avril 2026
Motivation de la décision	L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLU(i), PUM, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/44-loire-atlantique/le-cellier-44028>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU du Cellier : zonage, règlement et permis de construire (suite)

L'arrêté sur Légifrance

Risques majeurs recensés

Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle

Dernier événement reconnu, commencé le

Péril de la dernière reconnaissance

Plans de prévention des risques naturels approuvés

Risques couverts par ces plans

Plans de prévention des risques naturels prescrits

Potentiel radon

Base GASPAREXTRAITE

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000053613102>

Inondation, Mouvement de terrain, Séisme, Phénomène lié à l'atmosphère, Radon, Risque industriel, Transport de marchandises dangereuses
11 reconnaissances
9 février 2026

Inondations et/ou Coulées de Boue

1 plan

Inondation

1 plan

Catégorie 3 : teneurs en uranium plus élevées

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

Nomenclature des zones à urbaniser

Ua, Ub, Ue, Ue-c, Uh1, Uh2, Uh3

1AUe, 1AUh, 2AUe, 2AUh

Situation administrative

Code INSEE

Code postal

Intercommunalité

Département

Région

44028

44850

CC du Pays d'Ancenis

Loire-Atlantique

Pays de la Loire

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

Zones délimitées — 28 septembre 2026

Zones délimitées — 2 septembre 2026

314 zones

314 zones

314 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Oudon (6,8 km)

Ligné (7,6 km)

Couffé (7,6 km)

Mouzeil (11,7 km)

Mésanger (13,9 km)

Ancenis-Saint-Géréon (14,9 km)

Teillé (15,2 km)

Trans-sur-Erdre (16,4 km)

Pannecé (19,2 km)

Pouillé-les-Côteaux (19,3 km)

La Roche-Blanche (19,4 km)

Joué-sur-Erdre (19,8 km)

68 zones

100 zones

200 zones

135 zones

187 zones

93 zones

70 zones

34 zones

124 zones

24 zones

34 zones

73 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/44-loire-atlantique/le-cellier-44028>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU du Cellier : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Vair-sur-Loire (19,8 km)	88 zones
Riaillé (20,7 km)	89 zones
Mauves-sur-Loire (4,3 km)	39 zones
Saint-Mars-du-Désert (6,4 km)	74 zones
Divatte-sur-Loire (6,6 km)	192 zones
Haute-Goulaine (16,4 km)	207 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/44-loire-atlantique/le-cellier-44028>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.